

Fiche de donnée de sécurité

Surge Plus 1-1-0

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Identification du produit: Surge Plus

Formule d'engrais: 1-1-0

Type de produit: Poudre

Usage du produit: Engrais pour les plantes

Restrictions d'utilisation: S.O

Fournisseur: Future Harvest Plantlife Products

Numéro de téléphone en cas d'urgence: 250-491-0255

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classifié selon le règlement (EC) n ° 1272/2008 (CLP): Non classé

Classifié selon la directive 67/548/EEC (DSD) ou 1999/45/EC(DPD): Non classé

Classifié selon 29 CFR 1910.1200 (OSHA HCS): Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au règlement 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger : Non requis

Mot indicateur : Non requis

Mention(s) de précaution: Peut former des concentrations de poussière combustible dans l'air

Étiquetage conforme à la directive 67/548/CEE telle que modifiée

Symbole(s) de danger : Non requis

Phrase(s) de risque : Non requis

Phrase(s) de sécurité: Peut former des concentrations de poussière combustible dans l'air

Étiquetage conforme à la réglementation 29 CFR 1910.1200 (OSHA HCS)

Pictogrammes de danger : Non requis

Mot indicateur: Avertissement

Mention(s) de danger: Peut former des concentrations de poussière combustible dans l'air

Déclarations de précaution: Non requis

2.3 Autres dangers

La substance répond aux critères pour les TBC selon le règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XIII : Non applicable

La substance répond aux critères du vPvB selon le règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XIII : Non applicable

Autre danger qui n'entraîne pas de classification : Non applicable

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Nom chimique | N ° CAS. | Concentration | Autres noms |
|--------------------------------------|------------|---------------|---|
| Phosphate monopotassique | 7722-76-1 | < 5% | MKP, phosphate de potassium monobasique. Dihydrogénophosphate d'ammonium |
| Chlorhydrate de thiamine | 67-03-8 | < 1% | Vitamine B1 |
| <i>Extrait d'Ascophyllum nodosum</i> | 84775-78-0 | 5 % | Extrait de varech |
| Dextrose | 50-99-7 | 20-60% | Glucose |
| Humate de potassium | 68514-28-3 | 20% | Sel de potassium d'acide humique |

Remarque: Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section. Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux: Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit. Laver avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation: Transporter à l'air frais. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Appeler un Centre antipoison ou un médecin.

Ingestion: Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Obtenez des soins médicaux si vous vous sentez mal.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

La poussière peut causer de la toux et des étternuements. L'ingestion de grandes quantités peut causer de l'irritation gastro-intestinale, des vomissements et de la diarrhée.

4.3 Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, au besoin

Aucune donnée spécifique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Appropriés : dioxyde de carbone, eau pulvérisée, mousse

5.2 Dangers spécifiques du produit

Peut former des concentrations de poussière combustible dans l'air. La substance peut être enflammée par les étincelles, de la chaleur, des flammes et d'autres sources de combustion (telles que les lampes témoins, l'électricité statique, l'équipement mécanique ou électrique et d'autres appareils électroniques). Utiliser des équipements antidéflagrants et éviter les matières oxydantes.

5.3 Conseils aux pompiers

Déplacer les contenants loin de la zone de feu et si possible, sans risque. Les pompiers devraient porter l'équipement de protection approprié (SCBA) avec un couvre-visage complet à pression positive.

SECTION 6: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Porter un équipement de protection individuelle approprié. Éviter de respirer des vapeurs, de la brume ou du gaz. Ventiler la zone de déversement.

6.2 Précautions environnementales

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Prendre et placer dans un contenant adéquat pour récupération ou élimination, en utilisant une méthode qui ne génère pas de poussière.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir la section 1 pour information de contact d'urgence.

Consulter la section 13 afin d'obtenir des informations sur l'élimination.

SECTION 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

7.1 Précautions de manipulation

Minimiser la génération et l'accumulation de poussière. Ne pas respirer la poussière. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Laver en profondeur après toute manipulation. Manger, boire et fumer devrait être interdit dans les zones où ce produit est manipulé, entreposé et traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et le visage avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

7.2 Précautions d'entreposage

Entreposer loin de la chaleur, des étincelles, des flammes ou de toute autre source d'ignition. Éviter le contact avec les matériaux combustibles. Prévenir l'absorption d'humidité dans la manipulation et l'entreposage.

Matériaux d'emballages recommandés : utiliser le contenant original.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle : Aucun des composants n'a de limites d'exposition assignées.

8.2 Contrôles d'ingénierie appropriés

L'équipement de ventilation devrait être antidéflagrant.

8.3 Mesures de protection individuelle

Information générale : Une bonne ventilation générale (normalement 10 changements d'air par heure) devrait être utilisée. Le rythme de ventilation devraient être en cohérence avec les conditions. Si nécessaire, utiliser des enceintes de sécurité, épuiser la ventilation locale, ou d'autres contrôles d'ingénierie pour maintenir les niveaux d'air sous les limites d'exposition recommandée. Si les limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir l'air à un niveau acceptable.

Protection oculaire/ faciale: Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains: Gants résistants aux produits chimiques

Autre protection pour la peau: Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques.

Protection respiratoire: Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Mesures d'hygiène: Mettre à disposition des stations de douche oculaire et de douche de sécurité. Toujours observer de bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que nettoyer après avoir manipuler le matériel et avant de manger, boire/ou fumer. Nettoyer régulièrement les habits de travail pour éliminer les contaminants. Se débarrasser des chaussures contaminées qui ne peuvent être nettoyées.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence: Poudre grise

Odeur: Océan, terreuse

Seuil olfactif: S.O.

pH: 6.5 à 10 gr par litre

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Indéterminé

Point d'ignition: Indéterminé

Débit d'évaporation: Non-volatile (acétate de butyle = 1)

Inflammabilité: Inflammable

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation):

Tension de vapeur: Indéterminé

Densité de vapeur: Indéterminé

Solubilité:

Solubilité dans l'eau: Inconnu

Coefficient de partage noctanol/eau: Ce produit est plus soluble dans l'eau

Température d'autoinflammation: Indéterminé

Température de décomposition: Inconnu

Viscosité: Non visqueux

Caractéristiques d'explosivité: Inconnu

Propriétés oxydantes: Non oxidant

9.2 Autres informations

Point de fusion/congélation: Non applicable

Poids moléculaire: Non applicable

VOC: Non applicable

Gravité spécifique: 0.91

Miscibilité: Non applicable

Liposolubilité: Non applicable
Groupe gazier: Non applicable

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients. Stable dans des conditions normales.

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est stable sous manipulation régulière et les conditions d'entreposage décrites dans la Section 7. Il réagit aux acides et aux alcalins.

10.3 Risque de réactions dangereuses

Dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.4 Conditions à éviter

Humidité extrême. Chaleur excessive.

10.5 Matériaux incompatibles

Des agents oxydants puissants et de fortes bases.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, ammoniac, oxydes phosphoriques

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Renseignements sur les voies d'exposition probables

Ingestion: Irritant. Peut causer de la nausée, des douleurs à l'estomac et des vomissements.

Inhalation: Peut causer de l'irritation au niveau du système respiratoire.

Contact avec la peau: Cause une légère irritation de la peau.

Contact avec les yeux: Cause une irritation des yeux.

11.2 Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (liste de toutes les voies d'exposition possibles)

Produit oral : DL50 (Rat): Environ >2000 mg/kg (phosphate monoammonique)

Produit cutané : DL50 (Rat) >5000 mg/kg (phosphate monoammonique)

Produit par inhalation : DL50 (Rat) >5 mg/kg (phosphate monoammonique)

Toxicité par doses répétées Produit : Aucune donnée disponible.

Corrosion/irritation de la peau Produit : Aucune donnée disponible.

Lésions oculaires graves/irritation des yeux Produit : Cause une irritation des yeux.

Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau Produit : N'est pas un sensibilisateur cutané.

Cancérogénicité : Cette substance n'a pas de propriétés cancérogènes avérées.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques cancérigènes pour l'homme :

Aucun composant cancérigène identifié

ÉTATS-UNIS. Rapport du programme national de toxicologie (NTP) sur les agents cancérigènes : Aucun composant cancérigène identifié

ÉTATS-UNIS. Substances spécifiquement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050) : Aucun composant cancérigène identifié

Mutagénicité des cellules germinales

Produit in vitro : Aucun composant mutagène identifié

Produit in vivo : Aucun composant mutagène identifié

Toxicité pour la reproduction Produit : Aucun composant toxique pour la reproduction

Toxicité spécifique pour l'organe cible - produit à exposition unique : Aucun connu

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée Produit : Aucun connu

Risque d'aspiration Produit : Non classé

Autres effets : Aucun connu

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Éviter tout déversement dans l'environnement.

12.1 Toxicité (phosphate monoammonique)

Toxicité pour les poissons : CL50/96h (truite arc-en-ciel) > 85.9 mg/L

Toxicité pour les crustacés : CE50/72h (Daphnia magna) 1790 mg/L

Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata) > 100 mg/L

12.2 Persistance et dégradation

Ne s'applique pas, car c'est une substance inorganique

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Le potentiel de bioaccumulation est considéré minime

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau(Koc): S.O

Mobilité: Soluble dans l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non applicable

12.6 Autres effets nocifs

Les substances qui ont une influence non favorable sur l'équilibre d'oxygène et peuvent être mesurées en utilisant des paramètres tels que BOD, COD, etc : Absent

Les substances qui contribuent à l'eutrophisation: Phosphates, %1 comme le P₂O₅

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : les déchets doivent être éliminés selon les directives de contrôles de l'environnement fédérales, d'état, provinciales et locales.

Emballage : Les contenants vides devraient être déposés pour le recyclage local, récupération ou contenant à déchet.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transports Canada: N'est pas réglementé.

DOT: N'est pas réglementé.

IMDG: N'est pas réglementé.

IATA: N'est pas réglementé.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaire TSCA: Listé

Australie AICS : En conformité avec l'inventaire

Liste d'inventaire DSL du Canada : En conformité avec l'inventaire

EINECS, ELINCS ou NLP : En conformité avec l'inventaire

Liste (ENCS) du Japon : En conformité avec l'inventaire

Inv. substances chimiques existantes de la Chine: Non conforme à l'inventaire.

Substances chimiques existantes (KECI) de la Corée: En conformité avec l'inventaire

Canada Inventaire NDSL : Non conforme à l'inventaire.

Philippines PICCS : En conformité avec l'inventaire

Inventaire TSCA États-Unis : En conformité avec l'inventaire

Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande : En conformité avec l'inventaire

Liste ISHL du Japon: En conformité avec l'inventaire

Liste Pharmacopoeia du Japon: Non conforme à l'inventaire.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date d'édition: 10 octobre 2018

Date de révision: sans objet

Version no. 1